

Réunion du conseil d'établissement
20 septembre 2022 À 19 H
Salle des dîneurs (sous-sol) – École Langevin

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (document joint);
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2023 (document joint);
4. Élection de l'exécutif du conseil d'établissement (résolution) :
 - 4.1. Présidence;
 - 4.2. Vice-présidence;
 - 4.3. Secrétariat;
 - 4.4. Trésorerie;
5. Courrier;
6. Paroles aux divers représentants :
 - 6.1. Public;
 - 6.2. Trésorerie;
 - 6.3. Représentants (es) des parents;
 - 6.4. Représentants (es) du personnel;
 - 6.4.1. Enseignant;
 - 6.4.2. Professionnel;
 - 6.4.3. Soutien;
7. Proposition de la présidente ou de la direction de l'école nécessitant une décision;
 - 7.1. Règles de régie interne (document joint) (révision et adoption);
 - 7.2. Demande d'autorisation de sorties éducatives (documents joints) (approbation);
 - 7.3. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement (document joint) (résolution);
 - 7.4. Nomination du représentant et du substitut au comité de parents (résolution);
 - 7.5. Nomination des membres de la communauté (résolution);
 - 7.6. Campagne de financement :
 - 7.6.1. Fillactive – Langevin-St-Jean;
 - 7.6.2. FabLab – articles promotionnels;
 - 7.7. Démission d'un membre;
 - 7.8. Projet éducatif 2023-2026 (document joint) (résolution);
8. Information de la présidente ou de la direction de l'école;
 - 8.1. Dénonciation d'intérêts (document joint);
 - 8.2. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (document joint);
9. Divers :
 - 9.1.
10. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée.

Pour aviser de votre absence, bien vouloir écrire un courriel à madame Djessie Caron :
djessie.caron@cssphares.gouv.qc.ca